

CHRS Augustin Gartempe

ARSL

L'ARSL est une association qui favorise la réinsertion et œuvre dans l'action sociale. Elle apporte son soutien à des personnes qui se trouvent momentanément en situation de précarité, de crise ou d'exclusion. Elle agit pour prévenir et lutter contre les violences conjugales par son action auprès des victimes : réponse téléphonique, hébergement, accueil de jour, lieu d'écoute d'accueil et d'orientation (LEAO).



 1 rue Malesherbes
87 000 LIMOGES

 05 55 79 89 03

 chrs.ag@arsl.eu

Horaires d'accueil :
8h-21h
Permanence 24h/24h et 7j/7j

Chef de service
BARBIER Marlène

Personne ressource
PEREIRA Séverine

Public visé
toutes personnes victimes de violences
conjugales ou intrafamiliales

L'équipe de professionnels
1 chef de service et 6 travailleurs sociaux

Missions :

- **Hébergement d'urgence / mise en sécurité :**
maison d'accueil d'urgence.

Public :

Femmes ou hommes âgés de plus de 18 ans avec enfants ou sans enfant.

L'accueil n'est pas conditionné à un dépôt de plainte, ni à l'apport de preuves.

Aucune condition de ressources financières n'est exigée.

Objectifs :

Mise en place des démarches de première nécessité (médecin, services de police, avocat, scolarité, etc)

Accompagnement autour des aspects sociaux, juridiques et administratifs de la situation de la personne.

- **Hébergement ALT**

Durée limitée à 6 mois éventuellement renouvelable.

Public : personne en situation de violences conjugales ou intrafamiliales.

Femmes ou hommes âgés de 18 à 60 ans.

Présence d'enfant possible – pas de limite d'âge.

Être en situation régulière sur le territoire français.

Disposer de ressources financières ou en avoir à court terme

L'accueil n'est pas conditionné à un dépôt de plainte.

L'accueil ne se réalise pas en urgence mais dans le cadre d'un départ préparé.

Objectifs : permettre aux personnes de se poser, de se projeter et d'être accompagnées en vue de la réalisation d'un projet (logement, changement de département, etc).

Référent Violences

ARSL

L'ARSL est une association qui favorise la réinsertion et œuvre dans l'action sociale. Elle apporte son soutien à des personnes qui se trouvent momentanément en situation de précarité, de crise ou d'exclusion.

Elle agit pour prévenir et lutter contre les violences conjugales par son action auprès des victimes : réponse téléphonique, hébergement, accueil de jour, lieu d'écoute d'accueil et d'orientation (LEAO).



9 rue St Augustin
87 000 LIMOGES



05 55 79 89 03



severine.pereira@arsl.eu

Personne ressource

PEREIRA Séverine

Missions :

- Assurer une orientation vers les acteurs et les services spécialisés en matière de soutien et d'accompagnement.
- Animer les comités de suivi mensuel.
- Travailler en partenariat en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des réponses locales.
- Participer à l'évaluation des besoins des personnes et à l'observation des réponses développées localement.
- Participer à des actions de formation, d'information ou de sensibilisation à destination de professionnels ou d'étudiants.
- Assurer une veille juridique et réglementaire sur la problématique des violences familiales.
- Participer au développement de la qualité et à la pertinence des interventions par l'échange de pratiques.
- Participer à la formation professionnelle en assurant l'accueil et l'encadrement d'élèves travailleurs sociaux en stages professionnels

Accueil de Jour/LEAO

ARSL

L'ARSL est une association qui favorise la réinsertion et œuvre dans l'action sociale. Elle apporte son soutien à des personnes qui se trouvent momentanément en situation de précarité, de crise ou d'exclusion. Elle agit pour prévenir et lutter contre les violences conjugales par son action auprès des victimes : réponse téléphonique, hébergement, accueil de jour, lieu d'écoute d'accueil et d'orientation (LEAO).



 9 rue St Augustin
87 000 LIMOGES

 05 55 79 89 03

 chrs.ag@arsl.eu

Horaires d'accueil :
du lundi au vendredi 10h-16h

Chef de service
BARBIER Marlène

Personne ressource
PEREIRA Séverine

Public visé
Personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales

L'équipe de professionnels
1 éducatrice spécialisée
1 conseillère en économie sociale familiale

Missions :

--> **Espace d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation**

- prévenir les situations de départ précipité du domicile des personnes victimes avec leurs enfants.
- Proposer un espace confidentiel destiné aux entretiens.
- Mise à disposition d'équipement adapté aux enfants.
- Espace équipé d'une salle d'eau.
- Espace de documentation et de communication (téléphone, internet).
- Possibilité de confectionner des repas.

--> **Lieu de rencontre et d'échange avec d'autres femmes**

- ateliers collectifs
- moments de partage
- confrontation du vécu
- rupture de l'isolement
- entraide

La Passerelle ALSEA

L'ALSEA (Association limousine de protection de l'enfance) agit pour la protection des enfants, adolescents et adultes. Ces missions s'articulent autour de l'éducation, de la prévention et de la promotion des publics confiés et de leur famille. Elle a notamment pour mission le maintien des relations parents-enfants.



 25 Rue de Chateauroux
87 100 LIMOGES

 05 55 77 31 94

 traitdunion@alsea87.fr

Horaires d'accueil :

Permanence téléphonique:
lundi après-midi de 14h à 17h30

Accueil des familles:
les 1er et 3ème samedis de chaque mois de
8h30 à 12h30

Personne ressource

Chantal DESTERMES, responsable du trait
d'union et de la passerelle

Public visé

familles qui ont vécu un contexte de violences
conjugales et/ou intra familiales, reconnues et
condamnées par la justice, avec mise en place
d'un TGD, d'un BAR, ou d'une ordonnance de
protection

L'équipe de professionnels

1 responsable
2 intervenants (4 à terme)
1 psychologue

Missions :

- Mettre en œuvre un droit de visite fixé par le juge aux affaires familiales sur 6 mois maximum pendant une heure, jusqu'à deux fois par mois
- Organiser et encadrer les rencontres entre le parent visiteur et ses enfants en privilégiant leur sécurité physique et psychique ainsi que la protection du parent victime de violences par :

--> une sécurisation des trajets grâce à l'accompagnement de ce temps particulier par des intervenants (mesure d'accompagnement protégée)

--> Une sécurisation du temps de la rencontre avec la présence constante d'un intervenant (espace de rencontre protégé) et d'un psychologue

Bureau d'Aide aux Victimes - BAV

Tribunal judiciaire - France victimes 87

En lien avec la circulaire du 09/01/2013 et l'article D47-6-15 du CPP, France victimes 87, au sein du BAV du tribunal judiciaire de Limoges doit informer et renseigner toutes les victimes sur l'état d'avancement de leur procédure, le fonctionnement judiciaire en général, les accompagner dans leurs démarches judiciaires, notamment pour les procédures de recouvrement. Nous travaillons en étroite collaboration avec les magistrats, les greffiers, les avocats, les huissiers. Nous proposons un accompagnement juridique et psychologique aux audiences, notamment celles les plus urgentes et les plus douloureuses.



 Tribunal judiciaire
23, Place Winston Churchill
87000 LIMOGES

 05 87 19 35 52

 contact@france-victimes87.fr

Horaires d'accueil :
audiences quotidiennes

Personne ressource
Catherine BOISSEAU

Public visé
Toute victime d'infraction pénale

L'équipe de professionnels
3 juristes et 1 psychologue

Missions :

- Accueil, écoute des personnes victimes
- Information sur leur dossier et leur procédure judiciaire
- Information sur les fonds d'indemnisation
- Démarche pro-active : prise de contact, mise à disposition, information
- Information et accompagnement aux audiences
- Orientation vers différents professionnels, avocat de permanence
- Remise de dispositifs de protection judiciaire

Centre communal d'action sociale CCAS de Limoges

Le pôle action sociale du CCAS de la Ville de Limoges a en charge la prévention, le développement social et la lutte contre les exclusions.

Ces interventions revêtent des formes très diversifiées qui s'adressent aux populations les plus fragiles, les plus en difficulté ou en situation d'exclusion sur la commune.



 6 rue Louis Longequeue
87000 LIMOGES

 05 55 45 97 50

Horaires d'accueil :

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h00

Personne ressource

Christelle TERRAIL
Tél. 06 88 06 32 92

Public visé

Personnes majeures présentant une
problématique sociale

L'équipe de professionnels

Travailleurs sociaux

Missions :

Si une personne est amenée à se présenter au CCAS dans le cadre de violences, elle sera reçue par un travailleur social même s'il n'y a pas de permanence sociale dédiée. (présence de travailleurs sociaux intervenant sur d'autres missions)

Dans la situation d'une personne se présentant au CCAS pour une problématique de violences intrafamiliales :

- Accueillir et recueillir sa problématique par l'intermédiaire de l'agent d'accueil
- Orienter vers un travailleur social du CCAS afin d'évaluer la situation et proposer des orientations
- Faire le lien vers les partenaires si nécessaire : associations / structures ou l'intervenante sociale en commissariat (échange ou prise de rendez-vous au commissariat ou au CCAS par exemple)

Si l'utilisateur se présente (de lui même sans orientation) le mardi, la personne peut être reçue par la référente lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes qui exerce aussi les missions d'intervenante sociale en commissariat

Centre communal d'action sociale CCAS de Saint Junien

Le CCAS a pour mission de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Il intervient en matière d'aide sociale légale et facultative, en partenariat avec tous les acteurs sociaux présents sur la commune et le territoire. Il anime une action générale de prévention et de développement social.



 2, Place Auguste Roche
87200 SAINT JUNIEN

 05 55 43 06 82

 jservant@saint-junien.fr

Horaires d'accueil :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Personne ressource

Mme Joanna SERVANT, référente du réseau
infra départemental

Public visé

Personnes victimes de violences intrafamiliales
et leurs enfants

L'équipe de professionnels

Un responsable, un travailleur social et deux
agents administratifs

Missions :

- Accueil, écoute et accompagnement social de toute personne susceptible d'être en situation de violences intrafamiliales rencontrée au CCAS
- Mise à disposition d'un hébergement d'urgence en cas de nécessité (studio de 24m² pour un adulte et deux enfants et un bébé au maximum)
- Aide dans les démarches administratives, médicales, juridiques et d'insertion
- Domiciliation si nécessaire
- Mission de prévention auprès du grand public et en milieu scolaire par l'organisation chaque année de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes (conférences, soirées ciné/débat, interventions en classe..)

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles - CIDFF Limousin

Le CIDFF du Limousin exerce une mission d'intérêt général qui lui est confiée par l'État (dans le cadre d'un agrément triennal) afin de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes sur les trois départements du Limousin.



 46 Avenue des Bénédictins
87 000 LIMOGES

 05 55 33 86 00

 cidff87@cidff-limousin.org

Horaires d'accueil :

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Personne ressource

Patricia GAUCHER, directrice

Public visé

Tout public

L'équipe de professionnels

1 directrice
1 directeur adjoint
2 juristes
3 conseillères en évolution professionnelle (CEP)
et conseillères en Insertion Professionnelle (CIP)
1 chargé d'accueil

Missions :

--> Accueillir et écouter

- Questionner sur le contexte de couple/familial
- Repérer et identifier les situations de violences et les situations à risque

--> Informer la personne sur ses droits

- Aide juridictionnelle, dépôt de plainte, procédure à venir, ordonnance de protection, divorce, séparation, droits de visite, autorité parentale, pension alimentaire, liquidation du régime matrimonial (...)

--> Accompagner et orienter

- Accompagnement juridique :

Au dépôt de plainte

Suivis de plainte

Orientation vers les partenaires les plus adaptés (avocats, notaires, psychologues, MDD, CAF...)

Faire le lien avec les partenaires

- Accompagnement vers l'emploi (PLIE, BAIE, CEP)

--> Sensibiliser et former

- Tous les publics (scolaires, professionnels, institutions, particuliers entreprises)

Permanences CIDFF Limousin

PERMANENCES JURIDIQUES

- **St Junien** : le 4ème lundi de 14h à 17h
Centre administratif Martial Pascaud - 2 place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
- **Bellac** : le 3ème jeudi de 14h à 17h
Maison du département - 32 rue Vincent Auriol
87300 Bellac
- **St Yrieix la Perche** : le 2ème lundi de 14h à 17h
France services - Rue du 8 mai 1945
87500 Saint-Yrieix-La-Perche
- **St Léonard de Noblat** : les 1er et 3ème lundis de 14h à 17h
Foyer rural rue Roger Salengro
87400 Saint Léonard De Noblat
- **Maison de justice et du droit (Beaubreuil)** : tous les mercredis de 14h à 17h
38 rue Rhin et Danube
87280 Limoges
- **La Bastide** : les 1er et 3ème jeudis de 9h à 12h
5 rue Georges Braque
87100 Limoges
- **Caf** : les 2ème et 4ème jeudis de 9h à 12h
25 Rue Firmin Delage
87000 Limoges
- **Val de l'Aurence** : le 3ème mercredi de 8h30 à 12h
Maison du département - 24 avenue du président René Coty
87000 Limoges - Val de l'Aurence

PERMANENCES EMPLOI

- **St Yrieix la Perche** : le lundi semaine paire
France services - rue du 8 mai 1945
87500 Saint-Yrieix-La-Perche - Conseil en évolution professionnelle
- **Cité de l'emploi (Beaubreuil)** : mercredi semaine paire
- **Passeport travail (Val de l'Aurence)** : vendredi semaine paire de 9h à 12h
Rue Marcel Vardelle
87000 Limoges - Passeport travail

Conseil Départemental d'Accès aux Droits de la Haute-Vienne - CDAD 87

Plus que jamais, nous souhaitons que la connaissance et la diffusion des droits, qui sont la garantie fondamentale d'un état de droit, soient assurées. C'est en ce sens que le CDAD agit au service des habitants du département de la Haute-Vienne.



 23 Place Winston Churchill
87 000 LIMOGES

 05 87 19 35 94

 cdad-haute-vienne@justice.fr

Horaires d'accueil :

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.

Personne ressource

Guillaume CHOPINAUD, coordonnateur du groupement.

Public visé

tous publics souhaitant avoir connaissance de ses droits et obligations.

L'équipe de professionnels

Guillaume CHOPINAUD - coordonnateur.
Clémentine SALUDAS - juriste

Missions :

- Mettre en place des permanences juridiques gratuites sur le département, afin de permettre à ce que toute personne puisse avoir connaissance de ses droits et obligations.
- Les permanences d'accès au droit, dit point justice, sont des dispositifs gratuits coordonnés par le CDAD. Ils permettent l'accueil, l'écoute, l'information et, si nécessaire, l'orientation vers un professionnel du droit.
- Ces dispositifs sont assurés par l'intervention de professionnels qualifiés dans plusieurs disciplines (famille, logement, travail, droit des étrangers, etc) et dans différents lieux (en milieu rural dans les France services et dans les quartiers prioritaires, etc).

Conseil Départemental de la Haute-Vienne - service social

Les maisons du département sont réparties sur l'ensemble du territoire départemental avec des portes d'entrée vers le service social départemental à moins de 20 minutes de chaque habitant. Permanences sociales assurées dans 54 communes.



 Hôtel du département - 11 Rue François Chénieux CS 83112 87031 Limoges Cedex 1

 05 44 00 15 29
05 44 00 11 07

 contact.actionsociale@haute-vienne.fr

Horaires d'accueil :

du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 17h00

Personne ressource

Lucille DESCUBES, référente de dossiers action sociale s/c de la sous-directrice action sociale.

Public visé

Toute personne résidant sur le département peut solliciter le service social départemental. Pas d'intervention à la demande d'un tiers pour les majeurs.

L'équipe de professionnels

Assistants de service social
conseillers en économie sociale et familiale
Éducateurs spécialisés
Techniciens de l'intervention sociale et familiale
Équipes d'encadrement et personnels administratifs
375 professionnels (travailleurs sociaux et médico-sociaux, personnels administratifs)

Missions :

- Accueil, écoute, évaluation et orientation des victimes majeures de violences intrafamiliales ou de leur entourage.
- Accompagnement social dans le cadre de plan d'aide pour la résolution des difficultés sociales, familiales, économiques et d'insertion.
- Prévention et protection de l'enfance confiées au département.
- Recueil, traitement et évaluation des informations préoccupantes relatives aux mineurs « en danger ou qui risquent de l'être »

France victimes 87 - FV87

France victimes 87 est une association généraliste d'aide aux victimes agréée par le ministère de la justice qui intervient auprès de toute victime d'infraction pénale sur le département de la Haute-Vienne.



7 bis Rue du Général Cerez
87000 LIMOGES



05 55 32 68 10



contact@france-victimes87.fr

Horaires d'accueil :

du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00

Personne ressource :

Catherine BOISSEAU

Public visé :

Toute victime d'infraction pénale

L'équipe de professionnels :

20 professionnels et bénévoles : juristes, psychologues, accueillants victimes, administrateurs ad'hoc, secrétariat

Missions :

--> Accompagnement pluridisciplinaire

- Accueil, écoute, analyse de la demande, analyse des besoins
- Domiciliation possible à France victimes 87
- Accès aux droits et procédures, information, décryptage, explications (plainte, audience, classement sans suite, indemnisation...), aide pour une demande d'ordonnance de protection, constitution partie civile. Tout ce qui peut relever d'une procédure pénale.
- Orientation vers différents partenaires (services judiciaires, policiers, gendarmes, avocats de permanence, travailleurs sociaux, médecins, établissements de santé...)
- Accompagnement dans la procédure juridique
- Proposition prise en charge psychologique auprès des adultes, des enfants, évaluation du traumatisme psychique, orientation thérapie, proposition thérapie reconsolidation méthode Brunet
- Préparation psychologique sur différents moments de la procédure judiciaire, accompagnement procès
- Soutien à la parentalité : guidance, soutenir le lien parent / enfant
- Démarche pro-active (prise de contact, mise à disposition, proposition, informations)
- Animation d'actions de prévention, de sensibilisation en victimologie sur les thématiques de violences conjugales et intrafamiliales

--> Référent Parquet

- EVVI : ordonnance de protection, enquête, déferrement, TGD, BAR, toute victime, sortie d'incarcération
- Evaluation et accompagnement victime ayant un dispositif judiciaire TGD, BAR
- Article 41CPP : mise à disposition, prise de contact, classement sans suite.

--> Mandat judiciaire

- Mission administrateur ad-hoc, accompagnement de victimes mineures
- Permanences sur le territoire de la Haute-Vienne, à domicile ou à la mairie la plus proche du domicile

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

France victimes 87 - FV87

- **La Bastide / La Brègère**: 1er et 3ème mercredis du mois de 13h30 à 16h30
Maison du département - 120 Rue Brègère
87 000 Limoges
- **Val de l'Aurence** : Tous les vendredis de 8h30 à 12h00
Maison du département - 24 avenue du président René Coty
87 000 Limoges
- **Commissariat de Police** :
--> Lundi de 14h00 à 17h30
--> Mardi de 14h00 à 17h00
--> Mercredi de 14h00 à 17h00
--> Vendredi de 14h00 à 17h30
84 avenue Émile Labussière
87 000 Limoges
- **Maison de la justice et du droit (quartier Beaubreuil)** :
--> RDV psychologique : mardi de 14h00 à 16h00
--> RDV juridique : jeudi de 9h00 à 12h30
38 rue Rhin et Danube
87 280 Limoges
- **Bellac** : 1er lundi du mois de 14h30 à 16h30
Maison du département Jolibois - 32 rue Vincent Auriol
87 300 Bellac
- **Nexon** : 4ème mercredi du mois de 9h00 à 12h00
France services - 5 rue Jean-Jacques Rousseau
87 800 Nexon
- **Saint-Yrieix-la-Perche** : 2ème et 4ème mercredis du mois de 14h00 à 17h00
Maison du département - 47 boulevard de l'hôtel de ville
87 500 Saint-Yrieix-la-Perche
- **Ambazac** : 3ème mercredi du mois de 9h30 à 12h00
Bâtiment SNCF - 2 place de la gare
87 240 Ambazac
- **Saint-Junien** : 2ème mardi du mois de 14h00 à 15h00
Mairie - centre administratif 1er étage - 2 place Auguste Roche
87 200 Saint-Junien
- **Rochechouart** : 2ème mardi du mois de 15h30 à 16h30
France services - 2 place des halles
87 600 Rochechouart

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

France Victimes 87 - FV87

- **Saint Léonard de Noblat** : 1er mardi du mois de 14h00 à 17h00
France services - Maison Simone Veil
15 rue de Beaufort
87 400 Saint Léonard de Noblat
- **Hôpital mère-enfant - UAPED**
--> juridique : 2ème et 4ème mercredis du mois de 13h30 à 18h00
--> psychologique : 2ème et 4ème mercredis du mois de 9h00 à 12h00
3ème étage - service gynécologie
8 avenue Dominique Larrey
87 000 Limoges
- **Javerdat** : 2ème mardi du mois de 14h à 17h
Mairie de Javerdat - 1 rue école
87 520 Javerdat

Information Ecoute Lien Entraide Soutien - IELES

IELES est une association qui lutte contre toutes les formes de violences. Elle œuvre pour la protection, l'information, l'aide aux personnes victimes de violences sexistes, intrafamiliales, sexuelles et aux personnes victimes de harcèlement sur le secteur nord de la Haute-Vienne.



Maison des Associations
9 Rue Chanzy
87 300 BELLAC



07 65 65 94 70



ieles87@laposte.net

Horaires d'accueil :

Permanence téléphonique 24h/24

Permanence les mercredis de 14h à 17h et sur rendez vous toute la semaine

Permanence conjointe avec le planning familial
87 les 2ème et le 4ème mercredis du mois

Personne ressource :

Françoise Barbasch et Jean Pouyet

Public visé :

Toute personne victime de violences et de harcèlement.

Équipe de bénévoles

Missions :

- Accueil des personnes victimes de violences sexistes, sexuelles, intra-familiales et conjugales ou de harcèlement
- Informations sur ses droits et devoirs
- Accompagnement de la personne dans les premières démarches : dépôt de plainte ou rendez-vous médicaux
- Orientation vers les partenaires en fonction des besoins de la personne et de l'évaluation d'urgence de la situation

Planning familial 87

PF87

Le Planning Familial 87 est une association départementale. Elle se positionne dans une démarche de déconstruction des stéréotypes de genre et de lutte contre les violences liées au genre. Elle lutte contre les discriminations et toute forme de violences physiques, psychiques, sexuelles ou sexistes.



40 Rue Charles Sylvestre
87000 LIMOGES



06 44 96 43 86



planningfamilial87@gmail.com

Horaires d'accueil :

Mercredi et vendredi de 14h à 17h

Personne ressource :

Claire Botheron et Nina De Catheu



Logement 200 - Avenue de la gare
87500 Saint Yrieix la Perche



06 41 95 02 60



pfsud87@gmail.com

Horaires d'accueil :

Mercredi de 14h à 17h

Personne ressource :

Johane Richand



Maison des associations
Place du champ de foire
87300 Bellac



06 44 96 43 86



planningfamilial87@gmail.com

Horaires d'accueil :

2ème et 4ème mercredis de 14h à 17h

Personne ressource :

Claire Botheron

Missions :

- Permanences physiques et téléphoniques
- Accueil, écoute et orientation des personnes victimes
- Formation de professionnels ou de futurs professionnels sur la thématique des violences : comprendre, prévenir et prendre en charge les violences
- Séances d'éducation, de prévention à la vie affective, relationnelle et sexuelle auprès de publics scolaires, d'établissements médico-sociaux, d'associations, de centres de formation.
- Mise à disposition de ressources documentaires et pédagogiques sur la thématique des violences

Public visé :

Toute personne victime de discriminations et de violences liées au genre ou souhaitant une information sur la thématique des violences

L'équipe de professionnels :

1 coordinatrice départementale
1 animatrice en prévention santé
1 conseillère conjugale et familiale

Préfecture de la Haute-Vienne

DDETSPP - Délégation aux droits des femmes

La déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité anime et coordonne le programme d'actions autour de quatre piliers :

- l'action contre les violences faites aux femmes
- la santé des femmes
- l'égalité professionnelle et économique
- la culture de l'égalité



39 Avenue de la Libération
87039 LIMOGES CEDEX 1



05 19 76 12 30



sophie.raix@haute-vienne.gouv.fr

Personne ressource :

Sophie RAIX

Public visé :

Toute personne nécessitant une information sur les violences intra-familiales, sexuelles et sexistes

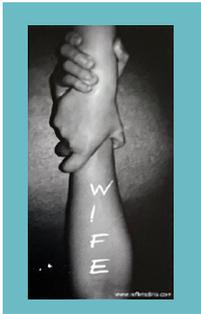
Toute personne victime ou témoin de violences intra-familiales

Missions :

- Coordination du réseau partenarial en matière de violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes
- Accompagnement des acteurs engagés dans la prise en charge des personnes victimes de violences
- Animation du comité local d'aide aux victimes de violences intra-familiales, sexuelles et sexistes et de la commission des parcours de sortie de la prostitution
- Création et diffusion des outils de communication en matière de violences intra-familiales, sexuelles et sexistes
- Collaboration et échange avec la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Nouvelle-Aquitaine
- Gestion des moyens consacrés dans le soutien des initiatives et des différents dispositifs locaux

Violences Viols Danger Femmes Enfants - W!FE

W!FE est une association d'aide aux victimes de violences conjugales et intra-familiales. Accueillir, accompagner, soutenir, informer et orienter les victimes de violences intra-familiales.



10 Rue Pasteur
87 400 SAINT LEONARD DE
NOBLAT



06 28 29 18 20



association.wife@gmail.com

Horaires d'accueil :

7 jours sur 7
24h/24

Personne ressource :

Valérie BATHIAS, présidente

Public visé :

Toute personne victime de violences intra-familiales ou conjugales. Possibilité d'accueil de leurs enfants.

Équipe de bénévoles

10 bénévoles dont
1 présidente
1 trésorière
1 secrétaire

Missions :

- Permanence téléphonique 24h/24, 7 jours /7
- Accueil des personnes victimes de violences intra-familiales et conjugales et de leurs enfants
- Informations sur les droits et devoirs
- Mise à l'abri immédiate de la personne victime
- Possibilité pour la personne victime et ses enfants de bénéficier d'un hébergement d'urgence
- Accompagnement de la personne dans toutes ses démarches : dépôt de plainte, rendez-vous médicaux, juridiques, démarches administratives
- Accompagnement psychologique avec une première consultation obligatoire avec une psychologue conventionnée
- Accompagnement vers un retour à l'autonomie de sa vie
- Orientation et échange avec les partenaires en fonction des besoins et attentes de la personne et de l'urgence de la situation.

Association d'Accompagnement Social et Psychologique - Passeport travail

L'association d'accompagnement social et psychologique - Passeport travail - propose un accueil personnalisé, une écoute spécifique et des dispositifs d'accompagnement individuel et collectif aux personnes s'inscrivant dans une démarche d'insertion professionnelle.



Espace associatif Marcel Vardelle
31 Rue Marcel Vadrelle
87100 LIMOGES



05 55 01 24 23



Passeport.Travail@wanadoo.fr

Personne ressource :

Marie Irène SOARES PETIT

Public visé :

Toute personne victime de violences
bénéficiaires de minima sociaux en recherche
d'emploi ou demandeurs d'emploi

Équipe de professionnels

Psychologues
Animatrice socioculturelle
Conseillère professionnelle
Éducatrice sportive
Écrivain public
Secrétaire d'accueil

Missions :

---> **Accompagnement psychologique**

- exprimer la souffrance
- trouver un soutien
- analyser les difficultés personnelles
- être aidé dans la construction du projet

--> **Accompagnement vers l'insertion sociale**

- connaître les droits
- effectuer des démarches administratives
- rencontrer les organismes administratifs et culturels dans le cadre d'une démarche citoyenne

--> **Accompagnement vers le monde professionnel**

- donner des conseils
- aider dans la recherche de formation
- aider dans la recherche d'emploi

--> **Soutien à l'écriture en participant à l'action d'écrivain public**

- aider à la rédaction de CV, lettre de motivation
- aider à la rédaction de courrier
- constituer des dossiers administratifs
- aider à l'utilisation des outils numériques